

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachés

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

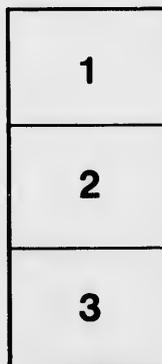
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover, when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Les Evêques étaient appelés presque tous les jours aux Congrégations générales, qui se prolongeaient depuis huit heures du matin, jusqu'à une heure de l'après-midi. D'autres réunions particulières étaient aussi indiquées pour leur donner la facilité de se concerter entre eux. Chaque Evêque devait de plus lire avec la plus sérieuse attention les écrits nombreux qui leur étaient distribués pour les aider à former leur conviction. L'œuvre qui les accomplissaient était donc une œuvre de dévoilement. Plusieurs d'entre eux ont plus sous le fardeau et sont tombés malades. Qu'ils sont morts durant les premiers mois. Peut-on en être surpris, si l'on se rappelle les souffrances auxquelles ont été soumis des vieillards, des infirmes, des hommes déjà brisés par les fatigues des missions, étrangers au climat, aux châtiments accablants, à la nourriture des Romains, et qui plus d'une fois n'avaient, malgré les attentions de la charité la plus bienveillante, que des logements peu convenables. Les siècles à venir se rappelleront avec consolation ces sacrifices généraux supportés dans l'intérêt de la Religion, et benoît le Seigneur d'avoir procuré à l'Eglise Catholique une gloire nouvelle pour le Concile du Vatican.

Deux œuvres principales ont été le fruit précieux du travail des Pères du Concile. Elles répondent l'une et l'autre à l'un des grands besoins de l'époque présente. Et en effet, lorsqu'on parcourt l'Europe et que l'on est en face de près ces grandes nations qui marchent en tête de la civilisation, on ne peut s'empêcher d'admirer les grands monuments qui les ont élevés à la science, à la Religion, et à la charité; mais on y est pénétré aussi d'un sentiment profond de douleur et de regret, et les doctrines et les solennités, sur l'esprit, l'immortalité, et celles qui sont énoncées dans les livres nouveaux que la France, l'Allemagne enfantant chaque jour, on ne peut pas encore assez l'orgueil, qui est le principe général de tous les maux, étant devenu l'idole du monde ne voit plus reconnaître de pouvoir, repousse toute autorité; celle qui reste des siècles est inconnue, celle qui soutient la famille est renouée, le droit du père sur la direction de l'enfant est contesté, le respect de la paternité n'est plus sacré, l'influence si douce de la mère n'est plus une vertu. Or, quand les fondements de la société et ceux de la famille sont ainsi ébranlés, ne peut-on pas dire de l'un et de l'autre ce qui a été dit d'un temple autrefois célèbre, qu'il n'est resté pas pierre sur pierre.

Quel état donc le devoir des Pères du Concile dont la grande mission était de flétrir l'erreur, et de rappeler les grands principes qui sauvent, c'était celui de repousser ce double mal? Ils l'ont fait dans les deux Constitutions fondamentales du Concile, dont Dieu, le Révélation, la Foi et la Raison, l'autre l'Institution de la Primauté du Pontife Romain dans la personne du Bienheureux Pierre, la perpétuité de la Primauté de Pierre dans les Pontifes Romains, la nature et le caractère de la Primauté du Pontife Romain, et du Magistère infallible du Souverain Pontife, avec une sûreté de coup d'œil qui n'a jamais fait défaut à l'Eglise, avec la modération et la fermeté essentielles qui est le caractère de la vérité. Dans une série de décrets où se manifeste la présence de Dieu, toutes les fautes, le mal de l'erreur ont été signalés et flétris. Les Pères du Concile de Trente avaient rendu toutes les utilités de l'erreur impossibles en traçant d'une main sûre, contre les novateurs du seizième siècle la ligne de démarcation de la nature et de la grâce. Les Pères du Concile du Vatican ont aussi déjoué les soupçons des novateurs de nos jours, en traçant avec une netteté égale la ligne de démarcation de la vérité et de l'erreur. L'une et l'autre sont dignes de notre amour et de notre reconnaissance. La première a été publiée le 24 Avril, l'autre le 18 Juillet, 1870.

Cette œuvre terminée, il en restait une autre tout aussi importante à accomplir, c'était celle de proclamer solennellement la puissance et l'étendue de l'autorité du Souverain Pontife. Dans le cours des trois derniers siècles, les attaques nombreuses ont été faites pour l'affaiblir et la nuire; car l'ennemi du salut savait qu'en la détruisant, il sapait le principe de toute autorité et repandait partout le désordre et la division. Le devoir des Evêques, qui ont pour mission de sauvegarder le paix des familles et l'ordre dans la société, leur imposait le devoir de fortifier et de découvrir aux yeux de tous les bases sacrées et vénérables sur lesquelles elle repose. Ils connaissaient les obstacles qui entravaient leur généreuse résolution, mais loin d'être ébranlés, ils se sont mis à l'œuvre avec un courage nouveau, afin de proportionner la défense à la grandeur des difficultés. Ils ont consulté, étudié et travaillé avec un courage nouveau, mois en mois à consulter les livres, interroger les manuscrits, étudier la tradition, fouiller les archives plus anciennes et plus nombreuses à Rome que dans toute autre partie de la terre. Une seule pensée préoccupait toutes ces âmes d'élite, celle de proclamer la vérité avec pureté et de même des lois qui la portent et de vérités qui la produisent; mais les premiers pasteurs savent qu'il n'est pas de même des lois qui la portent et de vérités qui la produisent. Ils savent que Dieu qui les assiste et les éclaire leur imprime le caractère de l'immortalité pendant toute la durée des siècles. On a recité le Symbole que les Apôtres avaient dit avant de se séparer. On a énoncé le Symbole terni encore le *Credo* de Nicée. On confessa les vérités qui ont été admises par les premiers Conciles; car la vérité dure comme D. et comme. Enfin après trois mois de travail et de veilles, les usages amoncelés ayant été dissipés la vérité cherchée avec tant de peine et de persévérance faisait briller sa douce et pure lumière le 18 Juillet, jour à jamais mémorable dans l'Eglise! Les Evêques réunis sous la présidence du Pasteur Suprême ayant exprimé leur adhésion pleine et entière aux décrets de la Primauté du Pontife Romain, le Pontife Suprême ayant exprimé leur adhésion de l'Eglise, l'immortel Pie IX s'est levé et a confirmé solennellement cette vérité et ce Dogme, que tous les Catholiques rediront avec amour durant toute la durée des siècles. Un pieux et saint enthousiasme a recueilli ses paroles vénérées, le chant du *Deo* dit avec une sainte ardeur par les Evêques était répété dans l'intérieur du temple avec un élan universel, qui se répandait dans la vaste Basilique, comme le flot de l'enthousiasme qui débordait de toutes les âmes. Peu d'heures après, les Evêques se séparèrent et s'échamaient vers leurs diocèses respectifs. Les préoccupations qui avaient agit le monde par rapport au Concile se dissipaient devant les bruits de guerre qui alarmaient les nations.

Notre tâche pourrait être terminée; car nous avons rempli notre devoir en vous faisant connaître les décisions de l'Eglise; mais comme des objections fausses, ou du moins exagérées ont été élevées contre elles, nous croyons utile de les rappeler dans l'intérêt de votre instruction, pour en démontrer la futilité. Le calme est fait maintenant autour du Concile. Dépouillées maintenant des formes mensongères et calomnieuses dont les feuilles publiques s'étaient plu à les revêtir, vous en apprécierez mieux la juste valeur. Examinez les donc; mais d'une manière rapide.

1o. On a dit que l'orgueil et l'ambition avaient été les mobiles qui avaient porté le Souverain Pontife à étendre la définition de son infallible autorité. Recueillons, N. T. C. F. avec respect une parole de notre Saint et vénéré Pontife lui-même qui formera à vos yeux la réponse présumptive à cette parole déplacée: "J'ai ni intention soixante" et dix-huit ans; j'ai un pied dans la tombe, et j'ai plus besoin de me préparer à rendre à Dieu compte de toutes mes actions."

2o. On a dit aussi, en dénisant l'infaillibilité: On a donné à un homme un pouvoir absolu et sans limites dont il peut abuser. Le devoir des Evêques comme celui des Catholiques est de connaître quel est le degré et l'étendue du pouvoir confié par Jésus Christ à Saint Pierre et à ses successeurs, et après l'avoir reconnu, l'admettre sans s'inquiéter des conséquences que le Fils de Dieu a prévues avec une sagesse bien au-dessus de la nôtre. Or, n'est-ce pas lui qui a dit à Pierre: "J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Je te donnerai les clefs du royaume des Cieux et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le Ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le Ciel. Confirme tes frères," qui sont les Apôtres et les Pasteurs de l'Eglise? Les siècles qui se sont écoulés n'ont-ils pas tous répétés les paroles de Saint Irénée, qui appliquait aux successeurs de Pierre les paroles qui lui étaient adressées? "L'Eglise Romaine est de toutes les Eglises la mère et la maîtresse." Avec le Concile de Lyon: "L'Eglise Romaine possède la plénitude de la primauté, le principat de toute l'Eglise Catholique. Le Pontife Romain a hérité de l'infaillibilité des autres Eglises, et de toutes les Eglises la mère et la maîtresse." Avec le Concile de Florence: "L'Eglise Romaine a hérité de l'infaillibilité des autres Eglises, et de toutes les Eglises la mère et la maîtresse." Ces textes, et un grand nombre d'autres, que nous pourrions alléguer, démontrent aux esprits les plus prévenus que l'autorité de Pierre s'étend à toutes les Eglises, s'impose à tous les Fidèles. Jésus-Christ a donc voulu lui donner un pouvoir souverain; mais a-t-il voulu lui donner en même temps ce pouvoir absolu et arbitraire qui cause un effroi si peu raisonnable? "Non, nos très chers frères," a dit un grand Pontife, "le Pape dans sa personne privée sent comme nous les puissances de l'humanité." Chaque jour, en montant à l'Autel il dit: "Je confesse que je suis un pauvre

pecheur. Recevez, Seigneur, cette offrande que je vous offre, moi, pécheur pélerin." Et moi, quand il parle comme Pontife Suprême, ce n'est pas un monarque absolu revêtu d'un pouvoir sans limites; la limite de son pouvoir est fixée par Jésus-Christ lui-même. L'un l'ape isolé, absolu, séparé de l'Eglise est une création chimérique de l'esprit de parti. Le vrai Pape, celui dont nous acceptons avec amour l'enseignement irréformable et la suprématie ne peut jamais être séparé de l'Eglise universelle, et ne peut jamais désirer que ce qu'elle croit; il ne lui faut que maintenir dans son intégrité contre tous les nouveautés profanes la foi qui elle a professée dans tous les temps et dans tous les lieux.

30. On apprendrait que des dogmes nouveaux se proposent et si rebelles change tout à coup au rigide de conduite? N'a-t-elle pas son sans contestation de ses pouvoirs depuis le commencement de l'ère chrétienne? Les définitions nouvelles qu'à j'ours présentées et confirmées par le Souverain Pontife sont elles si nombreuses qu'elles justifient cette crainte? Est-il bien difficile d'énumérer les définitions données depuis Jésus-Christ? Des siècles se sont écoulés sans qu'il eût utile et nécessaire d'user de son droit. L'Eglise, comme la terre mère, garde avec amour le dépôt que Jésus-Christ lui a confié. Elle est heureuse de pouvoir le transmettre de génération en génération. Elle veut Dieu, quand elle voit les Fidèles venir à son enseignement et le pratiquer librement. Quand des enfants indociles se rebellent contre elle, elle les avertis, les presse, les menace, et ce n'est qu'après des années d'une patience dédaignée, qu'enfin lassée de tant d'obstruction, et surtout alarmée des dangers qu'un pareil exemple peut faire courir à des âmes simples et ignorantes, elle se détermine à frapper les coupables, et à les rejeter de son sein; mais croyez qu'il en coûte à son cœur maternel d'être réduite à cette extrémité. Sa conduite passée sera celle de l'avenir. Lors donc que le Concile du Vatican a défini l'infalibilité du Souverain Pontife, il n'a pas voulu l'investir d'un droit nouveau, puisque les recherches les plus minutieuses lui ont prouvé que c'était Jésus-Christ qui l'en avait investi, et que dans les grandes luttes de l'Eglise, les Pontifes en avaient souvent usé comme c'était Jésus-Christ qui l'en avait investi, et que d'un part celle de ceux qui en étaient condamnés. Les Pères du Concile effrayés des attaques nombreuses des Sociétés Secrètes, des mauvais livres et des puissances temporelles, comme cette suprême autorité, ont cru qu'il convenait d'être arrivé de la placer dans une région inattaquable, et ils ont cru avec raison appuyer, et même sauvegarder, autant qu'il dépendait d'eux, toutes les autorités spirituelles et temporelles, battues en brèche par les efforts redoublés de l'hérésie et de l'impie.

31. Le Concile n'a pas eu, vous s'en est dit, toute la liberté nécessaire pour une décision aussi importante. Nous savons que cette difficulté a été plus d'une fois présentée. Nous dirons donc et à ceux qui l'ont faite, et à ceux qui la leur ont encre, qu'ils n'ont pas suivi la portée, car, en l'annonçant, ils ont vu au corps vénéral des Pasteurs un bien cruel outrage, puisqu'ils les supposent capables de trahir leurs églises, en cédant à une pression de l'ortez, leur dirais je donc, portez vos regards sur ces Pontifes réunis à Rome. Ils sont venus de toutes les contrées de la terre; ils n'ont écouté ni leur âge, ni leurs infirmités, ni, ce qui les touchait bien davantage, les besoins des œuvres nombreuses qui leur eût été confiées. A la parole du Pontife Suprême, tous se sont levés et ont marché. Ils ont entendu sur leur passage des voix qui les enviaient au retour, qui condamnaient leurs sacrifices; ils ont vu les autorités temporelles des provinces et des monarchies, et ils n'ont pas été ébranlés; et vous voulez que ces hommes, qui ont pu supporter la fatigue, braver les menaces et la condamnation, vous voulez que ces hommes, qui ont résisté aux tyrans et à la persécution, ne savent venir à Rome, que pour faire un acte de faiblesse, et trahir leur croyance par une intrigue lâcheté? Vous voulez que le Pontife dont l'univers entier proclame la vertu et l'inaltérable désintéressement ait faiblesse de son autorité pour intimider les pasteurs, et les portés à transgresser leurs devoirs? Cessez de verser un pareil outrage sur ceux que vous a votre vous aimerez. Il n'est pas d'un vous votre cœur; qu'il ne soit pas non plus sur vos lèvres. La liberté dans le Concile avait été portée à ses dernières limites. Les Eminents Cardinaux qui l'ont présidé l'ont respecté avec une attention portée jusqu'au scrupule, et que l'on a pu trouver par fois exagérée. Si dans le développement de leurs pensées, quelques orateurs ont été un peu échauffés, c'est qu'ils s'étaient évidemment éloignés du sujet, et qu'il paraissait nécessaire de les y rappeler. Dans une seule séance des assemblées législatives qui jouissent d'un respect plus universel, les rappels à l'ordre ou à la question y sont aussi nombreux dans une seule séance, qu'ils l'ont été à Rome pendant toute la durée du Concile.

32. On objecte aussi, l'opposition forte et complète qui a été faite au Concile. Nous savons, Nos Très-chers Frères, qu'il y a eu des oppositions; mais nous savons qu'elles ont été singulièrement grossies par les feuilles publiques, qui, à défaut des renseignements exacts substituent leurs inventions d'un esprit avide de nouveauté et désireux de les faire adopter par les autres. Nous ne cherchons pas à vous dissimuler que les Souverains de la terre en avaient pris ombre. Trompés par leur souvenir, ou par des récits exagérés ils croyaient déjà voir renaître des temps qui ne sont plus, et qui ne peuvent plus revenir. Un examen sérieux aurait dû leur démontrer qu'il n'y a jamais eu de puissance de domination, de puissance terrestre, mais uniquement d'un pouvoir tout spirituel, qui indirectement raffermissait leur autorité, au lieu de l'ébranler. Les Evêques doivent, il est vrai, éviter des froissements qui ne sont pas nécessaires; mais ils ne peuvent pas oublier que tout Evêque qui chercherait la popularité en compromettant l'indépendance et la dignité de son ministère cesserait d'être le ministre de Jésus-Christ. Ils ne doivent pas non plus oublier, que s'ils doivent respect aux lois de ce monde, et jusqu'à à certaines limites, des égards pour l'opinion qui est en définitive la reine du monde, l'Eglise n'a pas fait pour subir les lois de ce monde, et en ayant fait de l'Eglise, à nos jours, qu'on se demande ou les Apôtres auraient établi le royaume de Dieu sur la terre s'ils avaient craint de froisser par la prédication de l'Evangile l'opinion qui dominait de leur temps, et que partout où ils existaient les oppositions des puissances de ce monde, ils s'étaient condamnés au silence? Et quel serait l'avenir du Christianisme? Que resterait-il de notre Symbole et de notre Décalogue, si les Evêques en retranchaient tous les points que l'opinion qui domine aujourd'hui désapprouve et voudrait apprimier? Disons la donc sans crainte. Les fermets des Evêques à n'obéir qu'aux inspirations de leurs consciences, et à sauvegarder les principes de la foi, malgré les menaces et les difficultés, ne pouvait que les rendre plus dignes de votre amour et de votre confiance. Un schisme le repos que par les concessions et les temporisations, mais on ne s'en s'en pas les principes. Nous ne cherchons pas non plus à vous dissimuler évidemment de l'opposition des Souverains de la terre, il y a eu aussi celle d'un certain nombre d'Evêques; mais, en parlant de cette opposition, nous sommes loin de lui reconnaître le caractère de celle qui est représentée par les feuilles publiées, obstinée, et organisée pour le mal. Non, Nos Très-chers Frères, dans ce Concile, comme dans plusieurs de ceux des siècles passés, des dissentiments se sont produits. Nous ne devons pas en être surpris. Des opinions opposées peuvent se produire, se heurter, même pendant la discussion, mais la décision qui termine tous les débats doit réunir les esprits et tous les cœurs dans une parfaite unité de sentiment et de foi. N'oubliez pas que c'est toujours du côté des Evêques qui sont unis au Pape que se trouvent la vérité Catholique exprimée par Saint Ambroise: "*Qui Petus, ubi Ecclesia*." Remarquez aussi que la plus grande partie des pieux et savants Evêques qui l'ont opposée la suivaient en pratique. Cette définition solennelle leur paraissait offrir bien des difficultés, surtout de la part des Souverains Catholiques, et l'on ne peut de fait dissimuler que bien des raisons humaines et politiques les fortifiaient dans leur opinion; mais, lorsque la grande majorité des Pères, après un long et minutieux examen l'ont repoussée et l'ont condamnée, ces mêmes Evêques, qui s'étaient d'abord opposés, se sont soumis à la volonté de la majorité. N'oubliez pas que c'est toujours la foi la plus profane: "Seigneur, je me rends, et je me soumet." Spécies de admirable et glorieuse sur le Catholicisme! Car ce n'est que dans son sein qu'il peut se produire. Tant que la vérité reste encore dans le cœur d'un homme, la discussion reste libre; mais quand l'Eglise a parlé et qu'elle a déclaré qu'une vérité est du domaine de la foi, il ne reste plus pour le Catholique que la soumission la plus entière, et c'est là l'exemple mémorable qui a été donné par ceux là même qui étaient les premiers à opposer ce dogme nouveau. Ils ont exprimé au Souverain Pontife leur soumission, à Rome même, et ceux que des devoirs pressants ont appelés à quitter la Cité Eternelle se sont empressés d'envoyer leur acte de soumission. Du reste, Nos Très-chers Frères, si quelques-uns d'entre eux résistaient encore (ce que la charité chrétienne ne nous permet pas de croire), nous n'aurions qu'à verser des larmes sur leur obstination, sans que notre foi en put être un seul instant ébranlée; car nous ne pensons pas de voir que les hommes mêmes qui auraient le plus utilement et le plus glorieusement servi la Religion perdent toute autorité, et ne méritent plus aucune confiance, dès qu'ils cessent de croire à l'Eglise. "Depuis Tertullien jusqu'à nos jours, combien ne s'est-il pas rencontré d'hommes éminents sous bien des rapports," a dit le docte Archevêque de Cambrai, qui ont méconnu sa voix et ont la prétention de la connaître. Ils l'avaient défendue avec un grand talent, et un grand éclat, et s'étaient acquis par là des droits à leur direction et de la dominer. Bien ne peut pas remonter à d'autres maîtres, quelques habiles qu'ils soient, pour le gouvernement que Jésus-Christ lui a confié. L'orgueil froissé par sa révolte; de là les tristes scènes que raconte l'histoire, et celles dont notre siècle a vu le termin. Nous les déplorons, mais sans nous laisser ébranler.

grâces à Dieu, de semblables malheurs ne sont pas à craindre ni de ce Diocèse, ni dans aucun des Diocèses du Canada. Le respect pour les décisions de l'Église la vénération et l'affection la plus pure sont trop enracinées dans les cœurs, pour que nous ayons à craindre de semblables malheurs. Vous vous soumettez humblement aux décisions qui ont été portées, vous accepterez avec le même respect celles qui seront encore portées dans le Concile du Vatican; car vous le savez, l'œuvre n'est encore que commencée. Bien des erreurs doivent être condamnées, bien des points de discipline réglés. Le développement prodigieux de l'Église reclame qu'ils soient déterminés pour réunir tous les membres de ce grand corps, et faire fleurir dans tout le monde catholique, autant du moins que les mœurs, les usages peuvent le comporter, les mêmes règles, les mêmes cérémonies, les mêmes lois. Déjà bien des matériaux ont été préparés; resté encore à donner le dernier perfectionnement. Combien de temps faudra-t-il pour achever cette grande œuvre? Nous ne le savons pas. Mais nous sommes confiants en Dieu, et nous nous appuyons sur la parole pieuse de l'Église, qui est aussi la nôtre. Nous commençons, et il répondra à ceux qui demandent quelle en sera la fin? Nous sommes assurés qu'il se terminera glorieusement; mais Dieu seul connaît le moment où il finira. Lorsque nos regards se portent sur les jours qui se sont écoulés depuis la convocation du Concile, nous voyons des marques extraordinaires de cette Providence admirable de Dieu qui a brisé les obstacles et rendu favorables ceux que leur religion rendait naturellement hostiles. Ils ont eux-mêmes appreni les difficultés que les Evêques rencontraient, se sont chargés des frais de leurs longs et dispendieux voyages, et de leur séjour dans la Cité Éternelle. Exemple admirable des miséricordes de ce Dieu qui sait, quand il le veut, dispenser tout sûrement pour accomplir ses desseins sur son Église. Disons donc avec confiance, que, malgré les obstacles nouveaux qui surgissent de tous côtés, cette grande œuvre se terminera, et que les difficultés même surmontées glorieusement prouveront à tous qu'elle est l'œuvre de Dieu. Les grandes vérités qui y seront proclamées seront comme le phare lumineux qui dirigera les hommes, et pendant les heures de tempête, qui agitent le monde, et pendant toute la durée des siècles. Car la vérité est pour tous les temps et pour toutes les générations. *Veritas Domini manet in aeternum.*

Mais n'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, que pour obtenir ces succès consolants, nous avons besoin de la prière. Unions-nous pour éloigner les maux qui menacent l'Église et la Société.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit:

Dans chaque Église du Diocèse, on chantera le *Te Deum*, dans le courant du mois de Novembre ou de Décembre, pour remercier Dieu des grâces accordées pendant le Concile.

Les Prêtres diront pendant neuf jours à la Sainte Messe, l'oraison *pro gratiarum actione*.

Après ces neuf jours, ils diront, *unquod ad revocationem*, l'oraison pour le Souverain Pontife, afin que Dieu le soutienne dans les cruelles épreuves où il se trouve exposé ainsi que l'Église.

Sera notre présent Mandement lu au prône de la Messe paroissiale dans toutes les églises, chapelles et communautés religieuses, le Dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa, sous notre seing et scellé, et le notre seing de Notre Secrétaire, le TRENTE OCTOBRE, mil huit cent soixante et dix.

† JOS. EUG., Evêque d'Ottawa.

Par ordre de Sa Grandeur,

L. x. S.

J. L. O'CONNOR, Prêtre, Secrétaire.

écès du
nés dans
délégions
Vatican :
points de
tous les
ours, les
iaux ont
ver cette
le parole
i deman-
moment
lle, nous
avorables
ques ren-
ternelle.
mplir ses
ous côtés,
elle est
gera les
la vérité

la prière.

ecembre,

le sou-

constru-

mil huit

étaire.

